

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Médecine : quatre soutenances en anesthésie et réanimation

LES nouveaux diplômés contribueront à pallier, un tant soit peu, le manque criant de spécialistes au sein de nos structures hospitalo-universitaires.

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

L'ANESTHÉSIE-réanimation est la branche de la médecine qui se consacre à la prise en charge péri-opératoire des patients. Cette prise en charge globale repose sur une évaluation préopératoire. Hier, vendredi 6 décembre 2019, à l'Université des sciences de la santé (USS) d'Owendo, quatre médecins ont défendu leurs travaux de mémoires en vue de l'obtention du diplôme d'études

spécialisées d'anesthésie et réanimation. Les quatre impétrants ont individuellement défendu des thèmes propres à la spécialisation qu'ils souhaitent intégrer, devant des jurys composés de spécialistes du domaine. Avant cette étape cruciale de la soutenance, "l'étudiant a dû achever son parcours en décrochant son doctorat en médecine. Il faut préciser que l'impétrant est d'abord un docteur en médecine qui souhaite devenir un spécialiste en médecine de réanimation. Dans sa démarche,

le néoanesthésiste-réanimateur a passé un examen probatoire à la faculté de médecine. Après admission, il est inscrit en première année de diplôme d'études spécialisées d'anesthésie de réanimation. Pendant 5 ans, les quatre candidats ont été formés dans les structures sanitaires locales", précise le vice-recteur de l'USS, Pr Adrien Dima Zue, par ailleurs chef du département d'anesthésie-réanimation et coordonnateur du diplôme d'études spécialisées d'anesthésie et de réanimation. Les thèmes des candidats tournaient autour des techniques d'anesthésie-réanimation utilisées par les chirurgiens. À l'issue de ces exposés, les nouveaux



Photo: DR

Un des impétrants faisant l'économie de ses travaux devant les jurys.

spécialistes seront remis à la disposition de la tutelle, toute chose qui devrait aider à remédier au

manque criant de spécialistes au sein de nos structures hospitalières.

Sida : ce que signifie la charge virale indétectable

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

DANS le prolongement de la journée mondiale de lutte contre le VIH-Sida commémorée dimanche dernier, le Centre de traitement ambulatoire (CTA) de Nkembo a organisé, jeudi, une journée de sensibilisation et de dépistage gratuit, en présence de la représentante de l'Onusida au Gabon, Dr Françoise Ndayishimiye. Occasion pour le médecin-chef, Dr Gisèle Ogouliguende Indjele-Mibindzou, de s'appesantir sur l'examen de la charge virale que très peu de personnes vivant avec le VIH effectuent, soit par ignorance, soit en raison de son coût financier. Mais quoi qu'il en soit, suivre cet examen et s'assurer que sa charge virale est indétectable est le signe que le traitement antirétroviral marche bien. "Il permet de voir si le traitement est convenable ou si les trois molécules conviennent aux malades", a expliqué Dr Gisèle Ogouliguende Indjele-Mibindzou. "Par le passé, le VIH-Sida était une maladie de condamnation. Mais aujourd'hui, on se rend

compte qu'on peut bien vivre avec, en suivant correctement son traitement. On s'est rendu

compte au Gabon que la plupart des personnes qui prenaient bien leur traitement n'arrivaient

même pas à savoir si leur charge virale est indétectable ou pas. Il faut toujours demander au méde-

cin de vous le prescrire, au moins une fois par an", a recommandé Dr Françoise Ndayishimiye.

Maux et débat À l'épreuve de la colère de la nature

SEMAINE très mouvementée que celle qui s'achève pour le gouvernement, tiré de sa zone de confort par l'urgence de sortir une grande partie de la population de la détresse, causée non seulement par des effets de la nature. Mais aussi par la mal-gouvernance ambiante qui vaut aujourd'hui à des ministres et autres hauts fonctionnaires de se retrouver derrière les barreaux.

Que le drame qui se vit sur la Nationale 1 depuis le retour de la saison des pluies, particulièrement au PK 68 de Libreville où s'est formé un gigantesque borbier, est la conséquence d'une situation que le gouvernement a laissé pourrir. Les images ahurissantes qui tournent en boucle sur les réseaux sociaux, montrant des poids lourds et autres transports suburbains coincés dans la boue, des passagers pataugeant dans la gadoue, des témoignages alarmants des usagers désemparés, ne semblent nullement l'émouvoir, afin de prendre le taureau par les cornes.

Bien au contraire, si ce ne sont pas de simples déclarations de bonne intention, le ministère des Travaux publics qui vient de changer de titulaire – le 3e en moins de trois mois –, se limite à des pansements, qui ne sont qu'un cautère sur une jambe de bois. Pendant ce temps, les usagers continuent de broyer du noir sur cette principale voie de sortie et d'entrée de la capitale d'un pays classé parmi les plus riches d'Afrique.

Cet enfer sur la RN1 s'est encore amplifié lundi avec l'éboulement sur-

venu à la montagne Tchad, où le trafic entre Lambaréné et Fougamou était suspendu. Une partie de la route étant complètement engloutie par des milliers de tonnes de terre. Les subdivisions des Travaux publics, passés par pertes et profits et sans engins, ne pouvaient rien faire. Il a fallu recourir à un opérateur privé et attendre au moins trois jours pour que la chaussée soit libérée. Les automobilistes qui ont tenté de contourner l'obstacle en faisant le kamikaze ont, pour certains, laissé des plumes.

Enfin, les inondations, l'autre catastrophe naturelle qui a mis en lumière les défaillances ou les limites de l'action gouvernementale, qui ne resout d'ailleurs pas le fond du problème. Parce que dans la gestion de cette crise toujours d'actualité, il y a eu les uns et les autres. Les premiers sont les sinistrés de Mouila, Lambaréné, Ndjolé, etc., qui ont bénéficié d'une assistance, certes modeste face à l'ampleur des dégâts, de l'État. Les seconds sont les victimes des cantons Ogooué et Anengue où de nombreux villages (Chic-à-voir, Otouma, Nzamata, etc.), vivent le même drame. À la différence qu'ici, les habitants sont abandonnés à leur triste sort, sans aucune assistance des pouvoirs publics. Donnant l'impression d'un État à deux vitesses. Alors qu'en pareille circonstance, il aurait été plus juste que toutes les victimes soient logées à la même enseigne.

Par NIE-MUKENI